



Conseil en Énergie Partagé



Le Conseil en Énergie Partagé

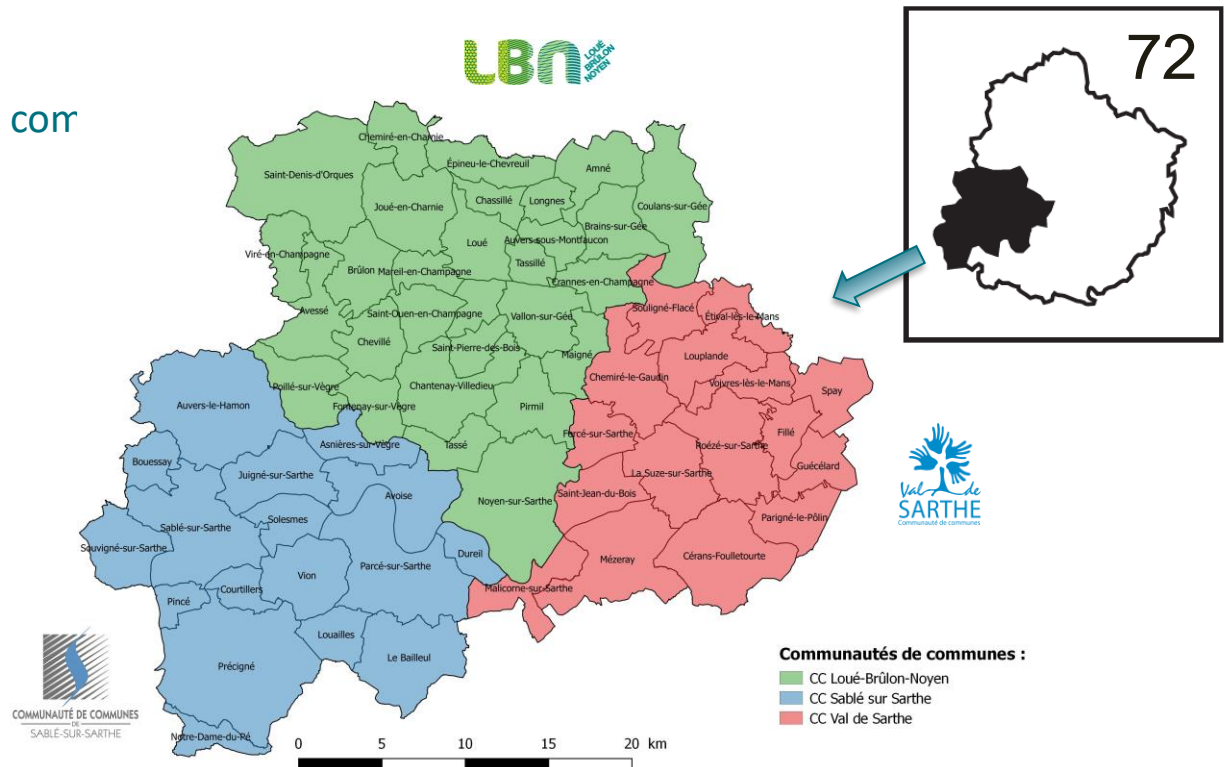
→ Un service porté par le Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe

● Le territoire

- 3 communautés de com
- 62 communes
- 79 577 habitants

● Les missions

- LEADER
- CTR
- SCoT
- PCAET
- CEP
- PAAT
- PETR





Le Conseil en Énergie Partagé

→ Un service pour l'accompagnement des collectivités locales

- Apporter un conseil sur toutes les questions énergétiques :
maîtrise des consommations, performance du patrimoine (bâtiments, éclairage public), énergies renouvelables
- Mutualiser un technicien spécialisé en énergie
- Apporter un conseil personnalisé, neutre et objectif
- Service dédié aux collectivités locales

→ Un service créé en 2012

- Soutenu par l'Ademe
- Soutenu par la Région des Pays de la Loire

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Le Conseil en Énergie Partagé

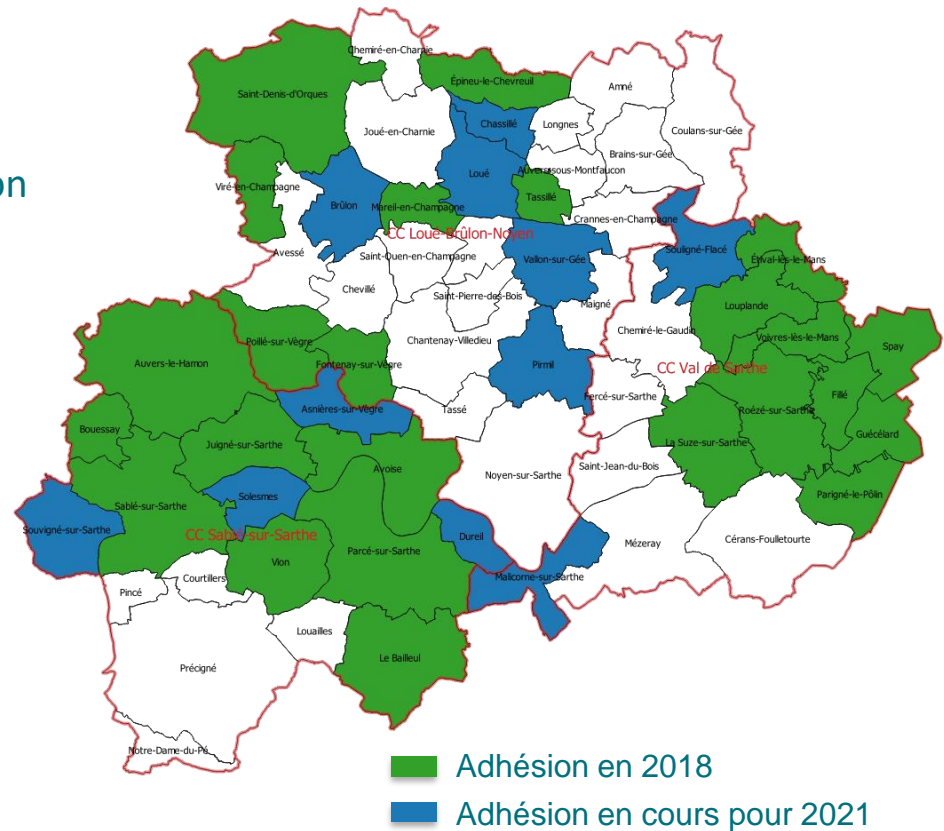
→ L'implantation du service sur le territoire

● Les adhérents

- 23 communes
- 10 communes en cours d'adhésion
- 4 autres collectivités
 - Cdc de Loué-Brûlon-Noyen
 - Cdc de Sablé-sur-Sarthe
 - Cdc Val de Sarthe
 - Sablé-sur-Sarthe

● Le fonctionnement

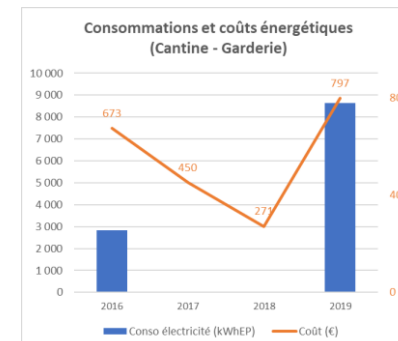
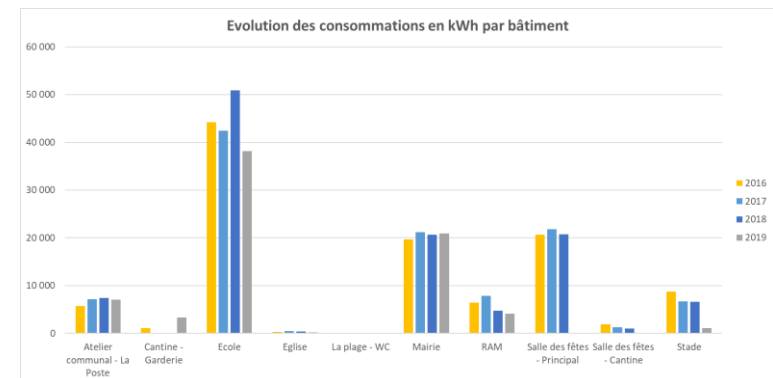
- 2 conseillers
- Convention triennale
- Cotisation de 0,80 €/habitant.an



Le Conseil en Énergie Partagé

→ Axe de travail 1 : bilan patrimonial et énergétique

- Bilan patrimonial
 - Visite des bâtiments
 - Etat des lieux (enveloppe et équipements)
- Bilan énergétique
 - Bilan des consommations
 - Bilan des dépenses
- Améliorations et suivis
 - Préconisations d'améliorations
 - Suivi des préconisations
 - Suivi des consommations énergétiques



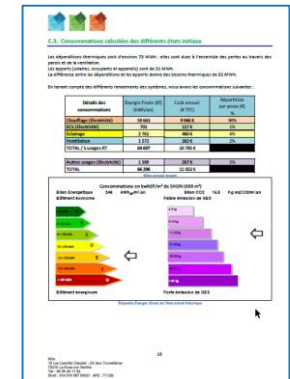
Le Conseil en Énergie Partagé

→ Axe de travail 2 : accompagnement de projets

- Aide à la mise en concurrence des fournisseurs d'énergies
- (Pré)diagnostics (surconsommations, équipements défectueux, pathologies)
- Développement des énergies renouvelables
- Assistance aux opérations de rénovations énergétiques ou de constructions neuves
(organisation du projet, priorisations des travaux, études, relations MOE – BE – entreprises, subventions, conseils...)



Priorité	Bâtiment	Type de travaux	Qté	Unité	Prix
1	Ecole	Isolation des combles perdus - Ouate de cellulose R=10	90	m ²	4 180 €
1	Ecole	Chaudière bois granulés 100 kW	1	u	35 000 €
1	Ecole	Régulation chauffage hydraulique sur vanne 3 voies et sonde	2	u	2 449 €
2	Ecole	Restauration revêtement ext (piquetage + enduit chaux)	455	m ²	27 414 €
2	Ecole	Isolation des murs par l'intérieur - Laine de bois R=3,7	234	m ²	19 336 €
2	Ecole	Isolation des murs par l'extérieur + enduit - Laine de bois	146	m ²	20 951 €
2	Ecole	Isolation du plafond - Placo CF1h - Laine minérale R=4	20	m ²	1 620 €
3	Ecole	Ballon électrique 30L	1	u	313 €
3	Ecole	Eclairage - Mise en place de dalle LED 600*600	18	u	1 503 €
3	Ecole	EnR - Installation photovoltaïque 9 kWc ITB	1	u	20 500 €



Le Conseil en Énergie Partagé

→ Axe de travail 3 : animation d'une démarche collective

- Actions collectives
 - Diagnostic groupé de l'éclairage public
 - Installations photovoltaïques
 - ...
- Sensibilisation
 - Formations
 - Visites de chantiers

